



Vous le savez depuis le début de la semaine : Montréal est maintenant passé au « *Palier 3 – Alerte* », apparaissant en orange sur la carte des paliers d'alerte du gouvernement québécois. Le palier 3 comporte son lot de mesures intermédiaires qui sont en vigueur (maximum de 6 personnes dans les rassemblements privés, 6 personnes par table au restaurant...). La mesure qui nous frappe de plein fouet est celle voulant que les activités organisées dans un lieu public passent de 250 à... 25 personnes au maximum.

Une assemblée d'élections est toujours prévue pour le 14 octobre prochain, mais nous ne pourrons la tenir comme prévu dans l'une des salles de la Plaza Antique, mesure intermédiaire oblige. Nous nous tournerons plutôt vers une assemblée virtuelle par le biais de la plateforme Zoom. Comme pour les assemblées conventionnelles, nous devons prendre les présences afin de nous assurer que les personnes qui seront présentes sont bel et bien membres de l'APPA.

Si vous souhaitez participer à l'assemblée générale du 14 octobre prochain, vous devrez vous inscrire au préalable en faisant parvenir un courriel à elections@appa.qc.ca en y inscrivant :

- Votre nom au complet ;
- Votre numéro matricule ;
- Votre corps d'emploi ;
- Votre lieu de travail.

Nous prendrons les inscriptions jusqu'au mardi 13 octobre, midi. Par la suite, la logistique à mettre en place pour la tenue de l'assemblée virtuelle nous empêchera de traiter les autres demandes qui arriveraient d'ici la tenue de l'assemblée.

Une fois inscrit, vous recevrez dans les jours suivants un courriel de confirmation ainsi que les coordonnées de la salle Zoom où se déroulera la réunion (adresse web, identifiant et mot de passe).

Lors de l'assemblée générale, le président d'élections vous expliquera de quelle façon les votes seront pris pour l'un ou l'autre des postes en élections. Il est à noter que seules les personnes qui seront **inscrites et présentes** lors de l'assemblée virtuelle auront le droit de voter pour les élections.

Vous trouverez les informations sur les élections à l'adresse suivante : <http://appa.qc.ca/csdm/elections-2020>

Nous ajouterons des informations sur notre site internet au cours des prochains jours, de même que sur notre page Facebook.

Syndicalement,

Michel Picard
Président de l'APPA CSSDM-CSEM